

Appui en cartographie à la Cellule d'Aménagement de la CIB

ANNEXE I : TERMES DE REFERENCES

1. COORDONNEES DE L'ENTREPRISE

Nom de l'organisation / société	CIB OLAM
Nom du contact	Hugues Ekani
Adresse	BP 41 OUESSO CONGO
Téléphone	00242069001555
Fax :	
E-mail :	Hugues.ekani@cibpokola.com / hugues.ekani@olamnet.com

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

Appui en cartographie à la Cellule d'Aménagement

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

Société Anonyme avec conseil d'Administration au capital de 7 000 000 000 FCFA

4. EMLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

PAYS	REGION / PROVINCE	NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires)
Congo	Sangha – Likouala / Nord	Pokola – Kabo – Loundoungou Tklk

5. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

Date début	Date fin	A préciser dans le calendrier de l'offre
Durée	4 semaines	
Budget	A renseigner dans l'annexe IV	
Financement demandé	A renseigner dans l'annexe IV (Budget estimé moins la participation de la CIB)	

6. CONTEXTE

6.1 CONTEXTE GENERAL

L'outil cartographique est très important pour les activités de la CIB, que cela soit dans le domaine de l'exploitation forestière ou dans le volet social. La cartographie permet de repérer des éléments sur le terrain et les positionner sur une carte et vice-versa.

Les actuelles performances de notre service de Cartographie sont à améliorer suite une minutieuse analyse et évaluation de les éléments rendus par cette section de la Cellule

d'Aménagement, identifiant un certain nombre de procédures à réviser, notamment le géo-référencement de la base de données, ce qui pourrait être à la base d'une faute grave par rapport au référentiel FSC.

Plus spécifiquement, la cartographie joue donc un grand rôle dans la gestion durable des forêts : planification de l'exploitation forestière, traçabilité, délimitation des séries communautaires, localisation des sites à haute valeur environnementale ou culturelle, etc. Ainsi, la cartographie joue un rôle très important dans la mise en œuvre de l'aménagement forestier. Plusieurs Indicateurs du label FSC sont liés à la cartographie, tel que les Indicateurs 3.1.8, 3.3.1, 5.2.2, 5.3.7 ou 8.2.2 et le Critère 6.4.

Si celle-ci est défaillante, elle peut être à l'origine des erreurs qui peuvent entraîner des Demandes d'Action Corrective (DAC) majeures.

6.2 CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Avec la mise en place du Plan d'Aménagement dans les années 2000, la CIB s'est adaptée pour répondre aux exigences nationales et internationales, avec la création d'une Cellule d'Aménagement. Celle-ci incorpore un service de Cartographie, tel que stipulé dans son Plan d'Aménagement.

Mais, certaines défaillances subsistent qui remontent à la période de la réalisation des Inventaires Multi Ressources où le Volet Cartographique n'a pas pu s'approprier d'une base de données correctement géo-référencée pour l'élaboration d'une grille générale de sondage pour l'ensemble des UFA de la CIB.

De plus, le logiciel employé actuellement est obsolète, et ne permet pas de développer d'autres outils et modules indispensables à la performance du service cartographique.

7. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI

Cette Intervention a pour objectif principal l'amélioration des performances de la gestion forestière, notamment des opérations d'exploitation et le volet social à travers de l'amélioration de l'outil cartographique.

L'augmentation des capacités de ce service doit permettre de mieux planifier les opérations, de suivre l'avancement des activités, de répondre aux exigences traçabilité et d'intégrer des informations sur le terrain à travers d'un système d'information géographique

8. ACTIVITES PRINCIPALES DE L'INTERVENTION

L'Action doit renforcer les capacités des services de la Cellule d'Aménagement de la CIB, permettant à cette unité de s'approprier le logiciel Quantum SIG (logiciel libre gratuitement téléchargeable sur Internet), réviser les procédures de l'unité de cartographie et mettre à jour la base de données cartographique de la CIB.

Cette formation se mènera en deux phases. La première sera une formation de trois semaines à temps plein et une deuxième séance d'une semaine trois mois après, où l'expert en cartographie fera une révision des connaissances acquises par les participants.

Les activités qui seront développées par le Consultant, dans le cadre de cette Action sont (liste non exhaustive) :

- ✓ analyse des compétences du service cartographique de la Cellule d'Aménagement ;
- ✓ revue des procédures techniques et adaptation éventuelle au logiciel Quantum;
- ✓ travaux pratiques pour vérifier l'appropriation des parcours techniques ;
- ✓ élaboration des outils pour répondre aux nouveaux besoins de la CIB/OLAM ;

- ✓ révision du géo-référencement et mise à jour de la base de données de la CIB.
- ✓ formation de 4 cartographes, deux directeurs et un chef de service ; soient 7 stagiaires.
- ✓ programme de formation : Usage du logiciel Quantum SIG, gestion de la base de données SIG et adaptation du quadrillage parcellaire ;

9. HYPOTHESES & RISQUES

Les principaux risques à prendre en considération dans le cadre de ce projet porte sur :

- la disponibilité des ressources matérielles et humaines ;
- la non capitalisation des enseignements reçus.

Mesures d'atténuation

- la CIB possède une cellule d'aménagement avec 5 ordinateurs fixes et des lap tops. En plus la formation sera planifiée avec plus d'un mois en avance, permettant de faire participer à certains cadres ;
- le personnel en charge de la cartographie maîtrise déjà l'utilisation de logiciels SIG. De plus, la formation reçue sera fondamentalement pratique.
- la formation peut se faire avec le logiciel Quantum SIG qui peut se télécharger gratuitement sur internet et dont le RSE détient le manuel de procédure.

10. RESULTATS ATTENDUS

Pour la CIB : la cellule aménagement de la CIB a ses capacités renforcées.

Pour le PPECF :

La production d'un rapport public présentant :

- des solutions et de recommandations techniques génériques à un service cartographique d'une entreprise forestière opérant dans le bassin du Congo, accompagnées d'un chiffrage sommaire et d'une planification dans le temps d'un renforcement de capacité du service cartographique d'une cellule d'aménagement.
- un exemplaire numérique des supports pédagogiques de formation devront être remis au PPECF qui pourra les poster sur sa page WEB. Ces supports devront également être présentés en annexe du rapport public.

11. COMPOSITION DE L'EQUIPE

Un expert senior, pour un total de 35 jours de prestation suivant tableau ci-dessus.

12. DUREE ET NOMBRE DE JOURS DE LA MISSION

Calendrier estimatif	
Etape de préparation	2 j
Etape sur site (y compris voyage de puis la France) 1 ^{ère} phase	22 j
Rapport 1 ^{ère} phase	3 j
Etape sur site (y compris voyage de puis la France) 2 ^{ème} phase	9 j
Rapport 2 ^{ème} phase	3 j
Total	39 j

13. DELAIS

13.1 Date de début et période mise en œuvre

La mission doit être exécutée entre le 15 septembre 2013 et le 15 février 2014

13.2 Délivrance du rapport

Le rapport provisoire de mission sera délivré au plus tard, une semaine après chaque phase.

14 PRESENTATION ET APPROBATION DES RAPPORTS

Les rapports provisoires et définitifs seront transmis au gestionnaire de la mission, le Programme de promotion certifiée des forêts-PPECF. Ils devront être rédigés en français. L'approbation du rapport provisoire et définitif incombe au gestionnaire de la mission, le Programme de Promotion de l'exploitation certifiée des forêts PPECF.

En particulier, la CIB et le Consultant autoriseront le Programme de promotion de l'exploitation certifiée des forêts à publier sur son site internet ainsi que les sites de la COMIFAC et du partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC), les rapports et les supports pédagogiques après y avoir enlevé les informations qu'elle pourra juger confidentielles.

15 EVALUATION DES SOUMISSIONS

Le choix de l'offre résultera d'une pondération de la qualité technique et du prix selon une clé de répartition 80/20.

Les soumissionnaires devront présenter une organisation et une méthodologie sur cinq pages maximum (hors appendices) de façon à satisfaire aux exigences générales des présents termes de référence.

La grille d'évaluation des soumissions est la suivante :

Organisation et méthodologie	
Compréhension des TDR	/10
Méthodologie	/10
Planning des activités	/5
Note totale pour l'organisation & la méthodologie	/ 25
Expert	
Qualification et compétence	/10
Expérience professionnelle générale	/15
Expérience professionnelle spécifique	/25
Note globale pour l'expert	/50
Expériences avec la société CIB	
Nombre de missions pour la CIB (*)	/10
Connaissance cartographique de la CIB (**)	/15
Note globale connaissance de la CIB	/25
Note totale	/ 100

(*) Les missions doivent être listées et référencées à l'annexe II « organisation & méthodologie » de l'offre technique.

(**) Le soumissionnaire doit présenter tout élément d'appréciation qui atteste de sa connaissance cartographique de la CIB, en appendice de l'annexe II « organisation & méthodologie » de l'offre technique.